

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Affaire suivie par :
MURIEL RIVET - 02 38 77 33 76 -

[résultats à afficher en mairie](#)

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - EAUX DE RUFFIN
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE VILLEMEUX SUR EURE
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ST LUCIEN
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ST LAURENT LA GATINE
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SENANTES
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE OUERRE
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE NOGENT LE ROI
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE LORMAYE
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE LES PINTHIERES
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE LE BOULLAY MIVOYE
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE FAVEROLLES
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CROISILLES
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE COULOMBS
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CHAUDON
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CHARPONT
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BRECHAMPS
 MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE NERON
 MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE ECLUZELLES
 MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE BOUTIGNY PROUAIS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

EAUX DE RUFFIN

Prélèvement	00110556	Commune	BRECHAMPS
Unité de gestion	0359 EAUX DE RUFFIN	Prélevé le :	jeudi 11 février 2021 à 09h07
Installation	TTP 001565 LE BOIS DE RUFFIN	par :	SYLVAIN SAUBUSSE
Point de surveillance	P 0000003298 RESERVOIR DU BOIS DE RUFFIN	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET DISTRIBUTION APT		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	12.6	°C				
pH	7,3	unité pH			6,50	25,00
Chlore libre	0.14	mg(Cl2)/L				9,00
Chlore total	0.16	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28P1P

Code SISE de l'analyse : 00116524

Référence laboratoire : LSE2102-23128

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0.38	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7.38	unité pH			6.50	9.00
Titre alcalimétrique complet	27.25	°f				
Titre hydrotimétrique	32.02	°f				

MINERALISATION

Chlorures	29.2	mg/L				250.00
Conductivité à 25°C	687	µS/cm			200.00	1100.00
Sulfates	22.5	mg/L				250.00

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0.05	mg/L				0.10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.84	mg/L		1.00		
Nitrates (en NO3)	42.0	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0.02	mg/L		0.10		

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total	0.7	mg(C)/L				2,00
-------------------------	-----	---------	--	--	--	------

FER ET MANGANESE

Fer total	<10	µg/L				200.00
Manganèse total	<10	µg/L				50.00
PESTICIDES TRIAZINES						
Améthryne	<0,005	µg/L			0,10	
Atrazine	0,010	µg/L			0,10	
Cyanazine	<0,005	µg/L			0,10	
Métamitron	<0,005	µg/L			0,10	
Métribuzine	<0,005	µg/L			0,10	
Prométhrine	<0,005	µg/L			0,10	
Propazine	<0,020	µg/L			0,10	
Simazine	<0,005	µg/L			0,10	
Terbutylazin	<0,005	µg/L			0,10	
Terbutryne	<0,005	µg/L			0,10	
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES						
Chlortoluron	<0,005	µg/L			0,10	
Diuron	<0,005	µg/L			0,10	
Ethidimuron	<0,005	µg/L			0,10	
Isoproturon	<0,005	µg/L			0,10	
Linuron	<0,005	µg/L			0,10	
Métabenzthiazuron	<0,005	µg/L			0,10	
Métobromuron	<0,005	µg/L			0,10	
Métoxuron	<0,005	µg/L			0,10	
Monolinuron	<0,005	µg/L			0,10	
Monuron	<0,005	µg/L			0,10	
Néburon	<0,005	µg/L			0,10	
Siduron	<0,005	µg/L			0,10	
Trinéxapac-éthyl	<0,020	µg/L			0,10	
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...						
Métazachlore	<0,005	µg/L			0,10	
Métolachlore	<0,005	µg/L			0,10	
PESTICIDES DIVERS						
Bentazone	<0,020	µg/L			0,10	
Total des pesticides analysés	0,090	µg/L			0,50	
MÉTABOLITES PERTINENTS						
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L			0,10	
Atrazine-déiisopropyl	<0,020	µg/L			0,10	
Atrazine déséthyl	0,029	µg/L			0,10	
Atrazine déséthyl déiisopropyl	<0,020	µg/L			0,10	
MÉTABOLITES NON PERTINENTS						
ESA metazachlore	0,031	µg/L				
OXA metazachlore	0,020	µg/L				

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00110556)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, on observe la présence d'atrazine, d'atrazine déséthyl, de métazachlore ESA et OXA mais à des concentrations inférieures à la limite de qualité en vigueur. Ces paramètres feront l'objet de nouvelles analyses lors des prochaines visites. Enfin, il convient d'augmenter la concentration en chlore au départ de la station de traitement.

Chartres, le 26 février 2021

P/le Préfet,
P/ le délégué départemental,
la responsable du département
santé environnement et
déterminants de santé

signé :

Chrystel MEAR-BRENAUT